



La Lettre d'information

Novembre 2012

N°97

Bulletin d'information de l'Association Philatélique Champenoise — Région III — n° 41

Directeur de Publication :

Philippe DEBRARD

Rédacteur en Chef :

Sébastien MATRY

Ont participé à ce numéro :

Philippe DEBRARD, Sébastien MATRY, Alain PHELIZON, Jacques BOTTE, Pascal GUISET et Jean RENAULD

Dans ce numéro :

Ouverture du capitole	2
L'Assemblée Générale	2
Fête du timbre	3
Informations générales	4
Cela ne nous regarde pas	5
Les faux de Châlons	5-6

Le mot du président

Il est des périodes où tout arrive en même temps. Et c'est le cas pour les philatélistes. Si le début de saison est traditionnellement actif cette année on frise la saturation. avec l'assemblée générale de l'APC le 1er week-end d'octobre s'ajoute dorénavant la fête du timbre le 2ème week-end de ce

même mois et le 3ème c'est le congrès régional avec cette année simultanément l'exposition Marcophilex. Et à titre exceptionnel nous avons eu le Capitole fin Août. Si cette dernière manifestation avait une date imposée il serait peut-être bon que toutes les parties concernées réfléchissent à

espacer dans le temps les événements à fréquence annuelle. Les philatélistes seraient plus disponibles et motivés tout au long de l'année et les organisateurs verraient plus de monde dans leurs manifestations.

Philippe DEBRARD

Congrès Régional du GPCA - Marcophilex XXXVI

Le samedi 20 octobre s'est déroulé à Epernay le 39ème congrès du Groupement Philatélique de Champagne Ardenne. Le bilan de l'année sur le plan des finances a été dressé, et le président THENARD a axé son rapport moral sur la nécessité de communiquer davantage au sein du GPCA. Comme les années précédente on constate toujours une diminution constante des effectifs dans les clubs du GPCA.

En parallèle se tenait le samedi et le dimanche au palais des Fêtes à Epernay, l'exposition Marcophilex XXXVI organisée en collaboration par l'Union Marcophile et l'Association Philatélique Sparnacienne où on pouvait admirer de très belles collections en his-

Réunions Mensuelles

Salle de Malte, 20 rue du Lycée
CHALONS EN CHAMPAGNE
à 20 h 30

- * Vendredi 7 décembre
- * Vendredi 4 janvier
- * Vendredi 1er février
- * Vendredi 1er mars
- * Vendredi 5 avril



Carte dessinée par R Irolla et éditée par l'APS

toire postale et assister à des nombreuses et intéressantes conférences comme notamment la Petite Poste de Lyon,.....

Sébastien MATRY

ASSOCIATION PHILATELIQUE CHAMPENOISE

45 bis, Avenue du Général de Gaulle 51000 Châlons-en-Champagne

Site : www.ass-phil-champ.fr - Tél : 03.26.68.44.48 - Mail : philippe.debrard@orange.fr

Ouverture du Capitole

Les ouvertures officielles du Capitole et de la foire de Châlons ont été effectuées en présence du Président de la République. Nous y étions aussi et pour marquer l'évènement proposer timbres, encarts et cartes, souvenirs illustrés par Roland Irolla. Sur la carte et le timbre à date on retrouve en premier plan et sur la droite la porte Sainte-Croix, et les flèches de Notre Dame sur le côté gauche.

Un très petit endroit nous était alloué avec La Poste Châlons Cathédrale dans l'espace de Cités en Champagne, certainement le plus petit bureau temporaire de France. Convoqués à 8 h 30 pour cause de sécurité nous avons

attendu 10 h pour voir les premiers visiteurs. Nous avons mis en place un comité d'accueil afin que les personnes qui passaient soient « obligées » de faire un détour par notre mini-stand où notre président et plusieurs apécistes les attendaient pour leur faire connaître notre association et les conseiller.



Marie Christine DELECHAUD et Philippe DEBRARD sur le stand de la ville lors de la tenue du bureau temporaire

Quelques élus des communes environnantes ont répondu favorablement à l'achat de souvenirs, parfois même à des planches de timbres.

La journée prit fin à 19 h et nous avons remis des documents à Madame Marie-Christine Delechaud afin de continuer la vente sur le stand de la Banque Postale pendant la durée de la foire.

Jean Renauld



Carte dessinée par R Irolla pour l'ouverture du Capitole

Assemblée Générale du 7 octobre 2012



Les services :

- **Thérèse Claude : Nouveautés :** 17 abonnés qui ont réglé chacun 189.39 € pour obtenir les nouveautés 2011/2012
- **Jacques Botte : Souvenirs Irolla :** 17 manifestations durant la saison, soit 40 souvenirs . Légère diminution

des réservataires. Roland Irolla crée des souvenirs pour 6 manifestations dans la région de Niort. Des liens sont créés avec de nouveaux collectionneurs grâce à l'envoi de messages par internet à des personnes qui ne sont pas abonnées.

- **Patrice Michelet - Jacques Vincent : circulations :** 57 abonnés . 19 émetteurs ont fourni 349 carnets. Hausse du nombre de carnets, des prélèvements, des abonnés et des émetteurs La formule des catalogues représente maintenant 23% des prélèvements.
- **Jacques Dupont : Matériel :** Tout se passe bien
- **Sébastien Matry : Lettre d'information :** Présentation du « roll-up » (panneau publicitaire dépliant) qui permettra d'être plus visible lors des manifestations.

Rapport moral et d'activité du Président (extraits) :
Ouverture de l'assemblée en présence de Monsieur Bourg-Broc maire de Châlons et Monsieur Colson administrateur du club d'Épernay.

• **Manifestations de la saison écoulée** : Ouverture du Capitole avec un succès pour les TimbraMoi et collectors.

• **Adhérents** : 5 démissions et 5 adhésions. Restent 86 adhérents.

• **Animations** : 10 réunions mensuelles avec en moyenne 20 participants en légère baisse. Les thèmes exposés : Variétés. Couleurs et piquages. Les erreurs sur timbres. Les surtaxes de poste aérienne au départ des territoires français .

• 4 réunions de conseil d'administration. Les permanences au local ont vu en moyenne 7 à 12 adhérents. Forte augmentation des consultations de catalogues mais pas des ouvrages en bibliothèque.

• Nous n'avons pas eu de participations aux expositions

• Acquisition d'un microscope pour numériser les timbres et du roll-up

• La situation financière est légèrement déficitaire.

Cotisation : Elle est maintenue à 20 € .

Manifestations 2012/2013 : Nous organiserons la fête du timbre les 13 et 14 octobre. Le thème sera: le feu.

Postes :

• **Au conseil d'administration** : ont été réélus MM Roger Braunshausen, Jacques Dupont et Pascal Guiset. A été élu Mr Jean-Marie Viard

• **Vérificateurs aux comptes** : sont reconduits MM Alain et Christian Phelizon

• **Délégués au G.P.C.A.** : sont reconduits MM Jacques Botte, Philippe Debrard et Sébastien Matry.

Bureau :

A l'issue de l'Assemblée Générale le bureau sortant a été reconduit.

Président : Philippe Debrard

Vice-Président : Sébastien Matry

Trésorier : Pascal Guiset

Trésorier adjoint : Jacques Botte

Secrétaire : Patrice Michelet

Secrétaire Adjoint : Roger Braunshausen

L'assemblée générale a été clôturée par la traditionnelle tombola et le verre de l'amitié.



La pluie n'a pas éteint le feu !

Cette année Châlons était ville organisatrice de la Fête du Timbre, les 13 et 14 Octobre, dont le thème était « Le Feu ».

A cette occasion, « LA POSTE » nous a permis d'utiliser son Espace Récamier, ce magnifique écrin, agréable et fonctionnel.

Malgré le mauvais temps, l'ambiance était de mise. L'A.P.C. présentait des collections de certains de ses adhérents. La poste était prête à apposer le cachet de cette fête sur les nombreux timbres adhésifs ou gommés, à l'unité ou en carnets, voire même en blocs, par du personnel aussi gentil que dévoué, mais toujours professionnel .

Notre association proposait aux visiteurs les souvenirs du jour, la carte et l'enveloppe Fédérale, ainsi qu'un bloc sur enveloppe (qui a posé quelques problèmes pour le fixer sur le support) et notre carte, illustrée par Rolland Irolla, qui a reçu un très bon accueil du public.

Un emplacement était réservé pour des souvenirs anciens qu'un Apéciste « très averti » conseillait à l'achat.



Carte Locale dessinée par R Irolla

Comme toujours dans ce genre de manifestation, deux adhérents se relayaient avec beaucoup de gentillesse et de pédagogie pour donner des explications, des conseils et des cadeaux aux jeunes visiteurs qui

deviendront peut être nos remplaçants dans quelques années !

Une loterie, organisée par la Fédération Française des Associations philatéliques, et une enveloppe d'un souvenir de 1993, offerte par l'APC et dans laquelle étaient glissés quelques timbres de collection, servaient d'accueil à chaque arrivant. Toutes les heures, une « main innocente » sortait de l'urne un gagnant qui recevait un chèque cadeau de 30 € et la possibilité de gagner à nouveau à l'échelon national un appareil photo d'une valeur de 1 000 €.

Au cours de l'inauguration, le Président Debrard, après les remerciements d'usage revint sur des faits marquants, comme l'ouverture du Capitole, où l'A.P.C. fut présente et pour lequel de nombreuses demandes de souvenirs provenant de toute la France ont permis de faire connaître notre ville. Un petit mot aussi sur la pétition concernant la demande de retour des flammes qui ont disparues avec l'avènement des nouvelles machines à affranchir à très

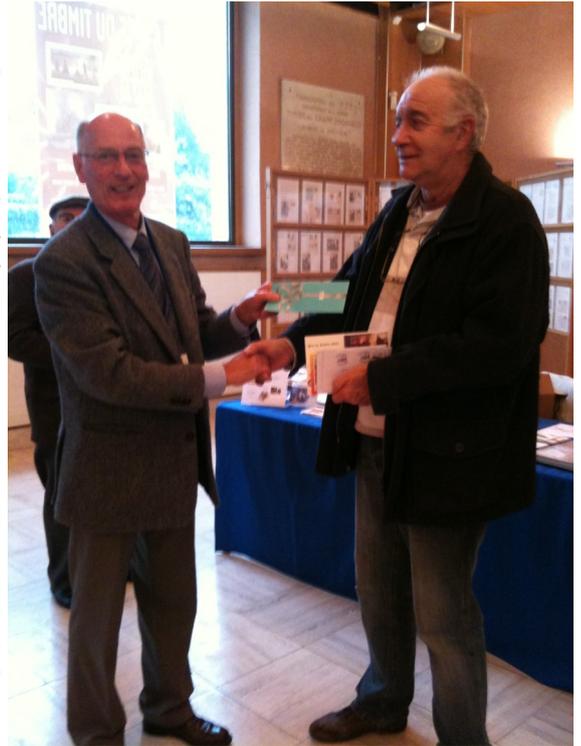
grand débit.

Madame Marie-Christine Delechaud Directrice-adjointe de La Poste Châlons Cathédrale prit la parole ainsi que notre député Monsieur Apparau qui parla de philatélie en regrettant que les jeunes ne prennent pas le relais afin de découvrir tous les avantages de ce passe-temps.

Tout le monde se retrouva autour du verre de l'amitié.

Pendant ces deux jours nous avons eu le plaisir de rencontrer de nombreuses personnes de Châlons, mais aussi des environs : Vitry , Reims , Epernay voire même de plus loin.

Dimanche 18 heures les portes se sont refermées après cette belle fête en pensant à l'avenir et au travail qui nous attend pour le congrès 2014, Hispochal,



Remise du chèque cadeau à Raymond PAROT, un des 16 gagnants de la tombola

le 90ème anniversaire de l'A.P.C.....

Jean Renauld

Adhésion

Nous avons le plaisir de vous annoncer la venue de 2 nouveaux adhérents:

- Madame LEPLAY Ingrid
- Monsieur SARRASIN Michel

Bienvenue à l'APC !

Site Internet notés pour vous !

Les PAP de la Marne

Ce site internet de Paul CHABROL du Club Philatélique Rémois recense l'ensemble des prêts à poster édités dans le département de la Marne. Vous y retrouverez l'ensemble des caractéristiques des différentes émissions.

<http://pap51.free.fr/>

La bibliothèque de l'APC

De nouvelles entrées sont disponibles au local :

551	Timbres d'Europe de l'est tome 4 1ère partie de Albanie à Pologne	Yvert et Tellier	2003
552	Timbres perforés de France	ANCOPER	
553	Timbres d'Europe de l'Ouest d'Allemagne à Epire tome 3 1ère partie	Yvert et Tellier	2006
554	Timbres d'Europe de l'Ouest d'Espagne à Luxembourg tome 3 2ème partie	Yvert et Tellier	2008
555	Timbres d'outre-mer de Abou Dhabi à Burundi	Yvert et Tellier	2005
556	Timbres des pays indépendants d'Afrique tome2 2ème partie	Yvert et Tellier	2006

Cela ne nous regarde pas...

Quel Apéciste êtes-vous ?

Pour ma part, j'en dénombre 3 catégories:

- les bénévoles, qui tout au long de l'année, ou quand le besoin s'en fait sentir, animent, font vivre et prospérer l'association au quotidien.
- Ensuite il y a ceux qui participent à la vie de l'association de manière plus ou moins assidue, en assistant aux réunions mensuelles ou aux permanences, qui sont peut-être abonnés à un service (nouveau, souvenirs ou circulations,...), et que l'on croise régulièrement sur nos stands.
- Enfin, il y a ceux que l'on voit rarement, certains par obligation (maladie, difficulté à se déplacer,

âge avancé, etc...). Mais ce n'est pas le cas pour tous, et pour eux on pourrait croire qu'ils ne se sentent pas concernés, et qu'ils pensent: « **cela ne nous regarde pas** ».

Certains diront: « c'est dommage », d'autres diront: « c'est regrettable », les derniers diront: « **cela ne nous regarde pas** ».

Lors de la manifestation pour l'ouverture du Capitole à la foire de Châlons, seule une vingtaine d'apécistes, sur les 85 que nous sommes, a acheté un souvenir. Il en fut de même pour la fête du timbre en octobre.

Si chacun d'entre nous prenait, ne serait-ce qu'une carte, il aurait la satisfaction d'avoir œuvré pour notre association et la promotion de la philatélie, tout en prenant plaisir à rencontrer les autres adhérents ou visi-

teurs, et en plus, cela procurerait une recette d'environ 180 euros supplémentaires, ce qui n'est pas négligeable pour notre trésorerie.

Certains diront : « c'est dommage », d'autres diront: « c'est regrettable », les derniers diront : « **cela ne nous regarde pas** ».

Alors, rejoignez nous, faites nous ce plaisir, faites vous plaisir en nous rendant visite pour partager votre passion, et.... la prochaine fois, réservez un souvenir.

Et si vous ne collectionnez pas les souvenirs que nous proposons, vous pouvez toujours les offrir à l'un de vos proches, parents, amis, voisins, enfin, à qui vous voulez.....mais **cela ne nous regarde pas**.

Jacques Botte

Les Faux de Châlons

Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre en feuilletant le catalogue de la vente sur offre

N° 96 de STRAPHIL, à la page 48 qu'il existait un « faux de Châlons »

Passée la surprise, j'ai demandé à notre Président ce qu'était donc cette trouvaille ?

La réponse fut rapide et orthographique, (comme je m'en doutais un peu) ces timbres sont les fameux « faux de CHALON » sans S.

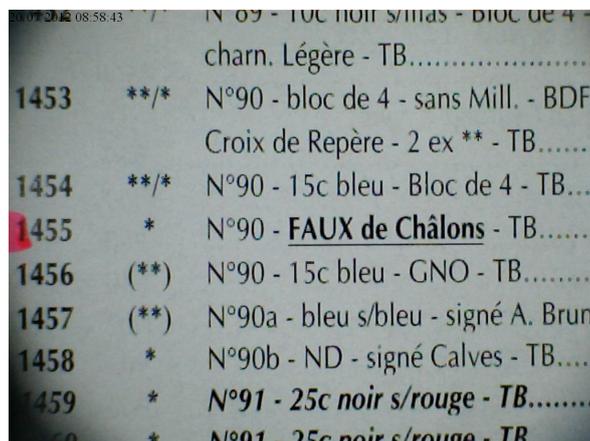
Il s'agit du 15 centimes bleu, groupe allégorique type Sage dont la première émission date du 13 juin 1878 et la seconde du 19 juin 1881, le retrait datant de 1892.

Le 15 centimes Sage N°90 était très courant dans les années 1880. (Ce timbre fut tiré à environ 6 000 000 d'exemplaires « type 1 et 2 ») et servait à l'affranchissement des lettres ordinaires, ce qui a donné des idées à un faussaire afin de gagner de l'argent facilement.

Ouvrier lithographe à Paris, travaillant pour la poste, Emile CONRY (dit Hutson), frustré après un essai dans les faux timbres de grandes valeurs, décida de poursuivre ces reproductions pour en tirer profit et réalisera son premier faux du 15 centimes Sage.

Celui-ci ne sera pas entièrement concluant (il s'appellera faux de Chalon type 1) .Il présentait de nombreux défauts et ne permis pas une commercialisation de masse. On le retrouve dans la région Stéphanoise. Il est inconnu sur lettre à ce jour.

CONRY déménage à Saint Etienne, il noue des contacts avec un certain ROLLET imprimeur à Chalon Sur Saône. Un appelé « LEON » (Claude MUGNIER) représentant de commerce, se charge de la perforation et du gommage. Le type 2 est créé.



Page 48 de la vente sur offre N° 96 de Straphil

L'écoulement des feuilles (de 150 timbres) est assuré par deux femmes (les sœurs ROUET épouses MUNIER et DERLIN) faisant croire à un veuvage récent : vêtements noirs, l'air éploré, les deux « veuves » réussissent à apitoyer des buralistes en leur indiquant que pour survivre quelque temps à leur malheur et nourrir leurs enfants, elles revendaient des timbres laissés par leurs défunts maris. La vente de ces faux était lucrative, mais il ne fallait jamais retourner deux fois chez le même commerçant. Elles écumèrent ainsi les départements du Rhône, de la Loire, l'Isère, le Jura, et même Paris ; mais tout a une fin.

En 1885, un journal de Saint Etienne, permettait à ses abonnés de régler celui-ci à l'aide de timbres d'usage courant. Le responsable des encaissements, par ailleurs philatéliste spécialisé dans les variétés, fut surpris quand des 15 centimes Sage ce retrouvèrent sur son bureau. Il fut attiré par la dentelure approximative, la couleur trop foncée des timbres ainsi que le graphisme flou. Ce responsable alerta la poste qui s'était déjà aperçu que certains timbres se décollaient de la lettre lors de l'oblitération car la gomme semblait de mauvaise qualité.

Après examen il existe entre ces timbres et les timbres type des différences suffisantes pour qu'aucun doute ne subsiste : ils sont faux.

Un dépôt de plainte est déposé par la poste de Saint Etienne et une enquête est ouverte. Une visite de la police chez l'abonné du journal permettra de remonter jusqu'au buraliste qui avouera avoir acheté une feuille de timbres à une malheureuse dont il fait une description précise. Une première veuve sera arrêtée le 10 novembre 1886 en possession de 2984 timbres contrefaits et d'une somme d'argent. Elle donnera les noms du reste de la bande : CONTRY l'auteur des dessins, ROLLET l'imprimeur et MUGNIER perforateur et gommeur. Ils seront condamnés avec les deux « veuves » ROUET le 14 décembre 1886.

Condamnations : Emile CONRY 4 ans de prison,

Claude MUGNIER 2 ans de prison,

Les deux femmes à 6 mois de prison chacune.

T



T *Timbre faux*



Timbre authentique



Timbre faux

Ces faux de CHALON sont cotés entre 100 et 185 € en neufs, 300 et 500 € en oblitérés et 1500 € en seul sur lettre

• **LE TYPE 1 :**

Imprimé en feuille de 66 timbres. Dentelure 13 linéaire.

COMMENT LES RECONNAITRE :

- E de poste avec barre médiane trop courte.
- Mappemonde très approximative.
- Pas d'ombre sous le cou et les épaules de la déesse.
- Dessin du 1 de la valeur mal fait.
- Rameau de la déesse grossier.
- Signatures illisibles.

• **LE TYPE 2 :**

Imprimé en feuille de 150 timbres dentelure 13 linéaire.

COMMENT LES RECONNAITRE :

- Nombreux points communs avec le type 1, malgré des améliorations comme le centrage du E de Poste

Peu de non dentelés malgré 100 feuilles saisies chez MUGNIER. Les lettres affranchies avec ces faux sont rares, la poste les ayant taxées et établi un procès verbal.

Jean RENAULD